



Rue du Collège 8

2503 Bienne

Tél. 032 / 323 56 63

info@crecheharmony.ch

Inscription

Nom et prénom de l'enfant	
Date de naissance	
Nationalité	
Adresse	
Pédiatre	
No. de téléphone du Pédiatre	
Caisse Maladie et accidents	

Nom et prénom de la mère	
Adresse	
Nationalité	
Profession	
Employeur	
No. de téléphone	

Nom et prénom du père	
Adresse	
Nationalité	
Profession	
Employeur	
No. de téléphone	

OBSERVATIONS

Nourriture	
Santé (maladies, allergies, etc.)	

REMARQUES



Rue du Collège 8 2503 Bienne Tél. 032 / 323 56 63 info@crecheharmony.ch

ASSURANCES

La crèche décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration d'objets personnels. Les parents se chargent de l'assurance RC de leurs enfants. En cas d'accident, c'est l'assurance privée de l'enfant qui intervient. Chaque enfant doit être couvert en cas de maladie et accidents par son assurance maladie de base.

RESILIATION

Le contrat peut être résilié par écrit pour la fin d'un mois, en observant un délai de résiliation de deux mois. La Direction se réserve le droit de résilier le contrat sans préavis, en cas de non-paiement de la pension, de non-respect du présent règlement, de comportement inapproprié de l'enfant ou des parents ou pour tout autre motif valable.

TAXE D'INSCRIPTION

La taxe d'inscription est de CHF 100.- par enfant et/ou par famille. Elle est perçue lors de l'inscription de l'enfant et n'est pas remboursée même en cas de renonciation à l'inscription.

FORFAIT MENSUEL

Le forfait se paye un mois à l'avance y compris pendant les vacances.

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Journée complète Max. 10h par jour	06h30- 18h00					
Matin sans repas	06h30- 11h00					
Matin avec repas	06h30- 12h00					
Après-midi	13h30- 18h00					

Date d'entrée	
Lieu et date	
Signature des parents	

Nous vous remercions vivement de l'intérêt que vous portez à la Crèche-garderie Harmony et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.